

Capitale
européenne

Strasbourg.eu
eurométropole

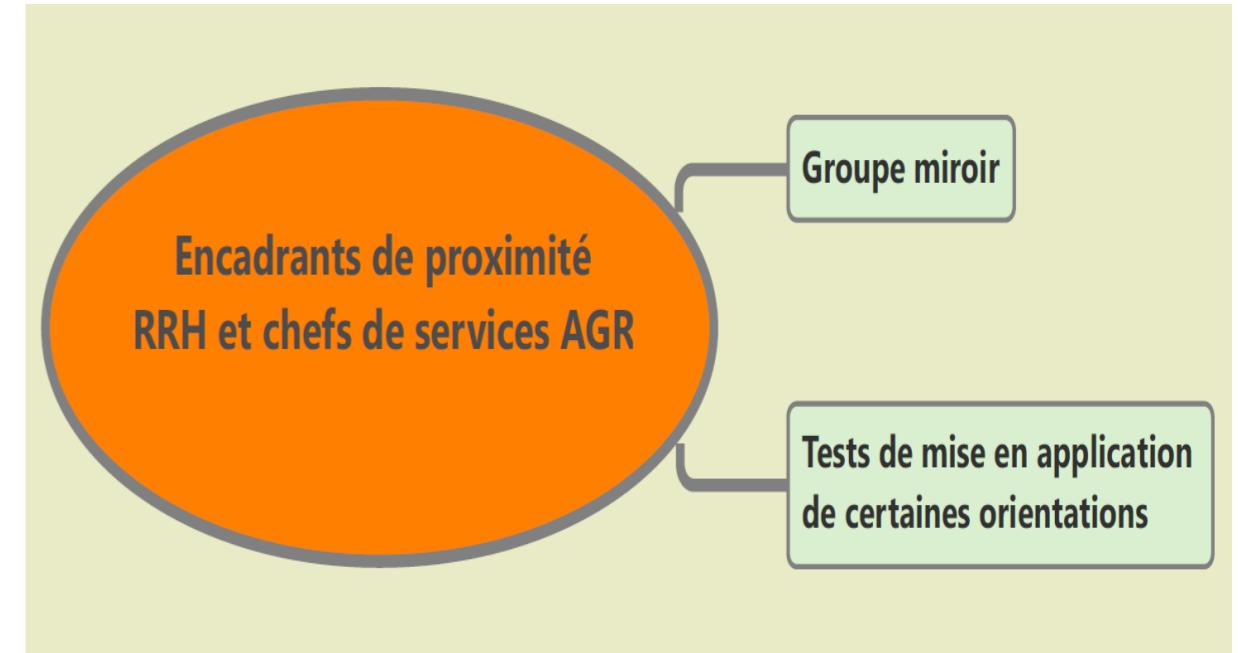
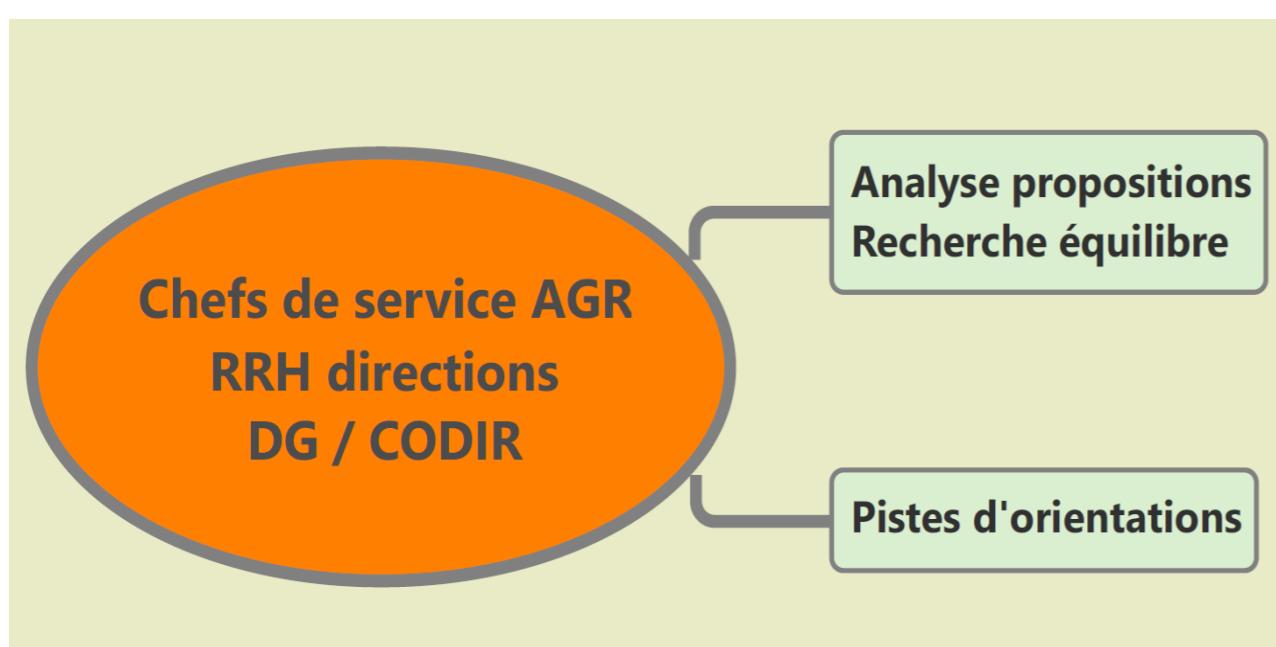
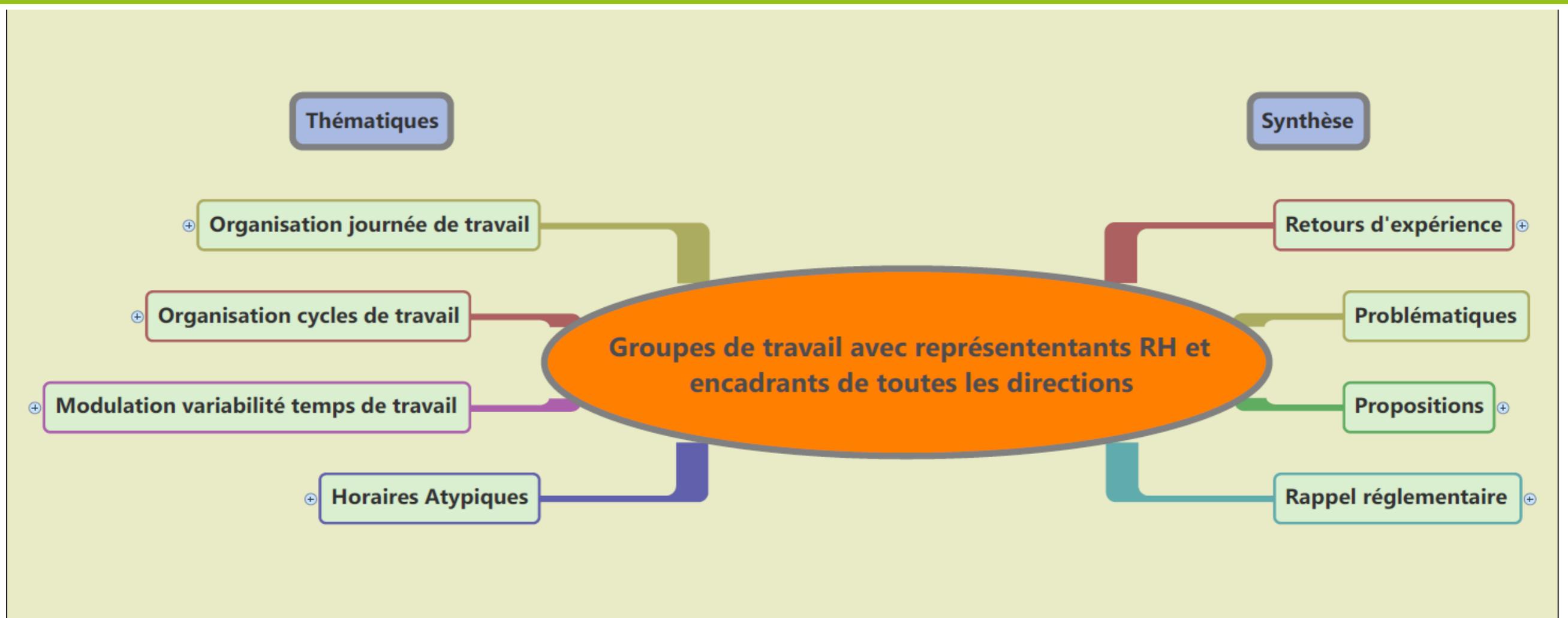
Temps de travail
Intersyndicale
28/10/2016

Objectifs ASPL

1. Renforcer la qualité du service public pour répondre toujours mieux aux attentes
2. Maîtriser les coûts de son organisation et de son fonctionnement
3. Garantir à tous les agents un cadre de travail équitable et de qualité

Recommandations de la CRC

1. La gestion des heures supplémentaires
2. Les jours de congés
3. Les autorisations spéciales d'absence



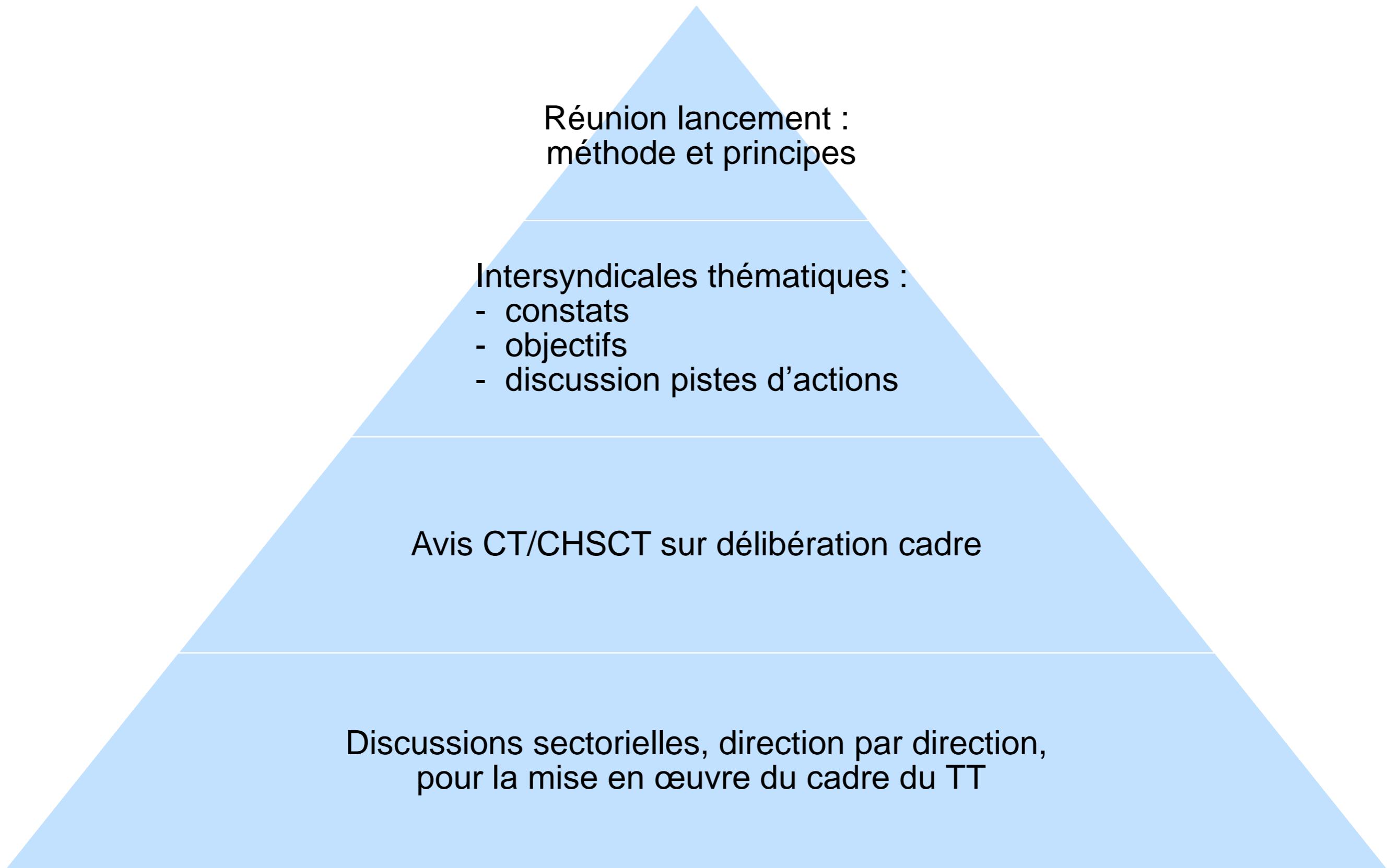
Constats

- Cadre réglementaire complexe, absence de référentiel
- Certaines règles non respectées
- Organisation incompatible avec certaines missions
- Difficultés pour les encadrants
- Non-conformité réglementaire

Conséquences

- Gestion administrative lourde
- Divergence et hétérogénéité de pratiques
- Iniquité de traitement
- Impact sur santé des agents
- Insécurité juridique





Agents de terrain :

cycles de travail adaptés aux besoins (réguliers et irréguliers en rythme ou volume)

Compensation des sujétions particulières

Agents en horaires variables ou au forfait :

plages de présence, gestion efficace des RTT, adaptations temporaires

Responsabilisation, modalités innovantes de gestion du TT

Heures supplémentaires :

Respect des bornes réglementaires, impact santé

Modalités d'organisation (planification, répartition)

Conditions de travail :

Consolidation des garanties liées aux principes précédents, approche métiers particuliers

Modalités temps de repos (RTT, pauses), temps de travail des cadres, CET